TRIMESTRIEL N°70 / 3^{eme} trimestre 2024

Le numéro 2,50 €

Expéditeur : Paul Lefin UCW / Rue Surlet, 20 4020 LIEGE BUREAU DE DEPOT LIEGE X / N°agr. P601169

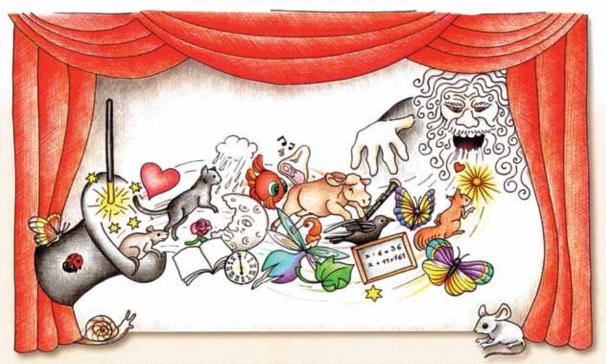




Maurice Carême

TRENTE POÉSIES POUR JEUNE PUBLIC

Traduites en wallon central par LÈS RÈLÎS NAMURWÈS



UNE APPROCHE ORIGINALE POUR DÉCOUVRIR ET PRATIQUER SA LANGUE RÉGIONALE

Recueil illustré par Nathalie Cavalier

Éditions Lés Rélis Namurwés 2024

Cocy Pico Magazine

Le journal du bilinguisme wallon

Rue Surlet, 20 4020 Liège

Trimestriel tiré à 4000 ex.

Avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région Wallonne.

Avec le soutien du Conseil des langues régionales endogènes

Numéro d'entreprise : 478.033.816 Siège Social et Rédaction :

Rue Surlet, 20 4020 LIEGE

204/342.69.97

E-mail :

secretariat.ucw@gmail.com URL: www.ucwallon.be

Comité de rédaction :

Monique TIERELIERS
Sabine STASSE
Joseph BODSON
Michel HALLET
Bernard LOUIS
Johan VIROUX

Imprimerie AZ PRINT:

6, rue de l'Informatique 4460 Grâce-Hollogne Tél. 04/364.00.30

ABONNEMENTS

4 numéros par an : 10 € BE90- 0012-7404-0032 de



88ème GRAND PRIX DU ROI ALBERT Ier

Art. 1:

L'Union Culturelle Wallonne A. S. B. L. organise le "Grand Prix du Roi Albert I^{er}" dont les buts essentiels sont :

- a) d'encourager et de valoriser le théâtre d'amateur en langues régionales,
- b) de donner aux manifestations concernées un réel caractère culturel,
- c) de désigner, impérativement, **la meilleure** troupe participante, à qui sera confiée, pour un an, la garde de la Coupe du Roi Albert I^{er} et d'attribuer un deuxième et un troisième prix.

Art. 2:

Cette manifestation est accessible aux compagnies théâtrales :

a) donnant, exclusivement ou non, des spectacles en langues régionales et étant affiliées, et en règle de cotisation, à l'une des fédérations provinciales reconnues par l'Union Culturelle Wallonne, b) ou portant le titre de "Société Royale".

Art. 3:

Au moment de son inscription chaque société devra justifier que les actrices et acteurs, de la distribution des pièces présentées, figurent à la liste nominative de tous les membres de la troupe. Elle sera en outre attentive aux deux aspects suivants :

- a) un(e) comédien(ne) ne peut se produire que dans un seul des spectacles inscrits au Tournoi.
- b) si un comédien doit être remplacé au cours du Tournoi, sa troupe devra en aviser sans délai l'U.C.W. et lui soumettre, pour approbation éventuelle, le motif de la défection.

<u>Il est permis de faire appel à un metteur en scène « extérieur » (étranger à la troupe).</u>

Soutien du Ministère de la Communauté française, en particulier celui de la Direction générale de la Culture – Service général des Arts de la Scène – Service Théâtre

REGLEMENT 2024 - 2025

Art. 4:

- Le Grand Prix du Roi Albert I^{er} est organisé en une phase.
- Les œuvres présentées n'auront pas été interprétées par la compagnie participante au Grand Prix du Roi Albert I^{er} au cours des dix dernières sessions.
- Chaque troupe participante propose : la date, le lieu et le programme d'une représentation théâtrale consistant en l'interprétation d'une pièce en deux ou trois actes, ou d'un spectacle théâtral d'une durée sensiblement équivalente. Le spectacle en compétition débutera au plus tard à 20 h 00.

La durée du spectacle hors entractes ne devra pas excéder 135min.

La séance de gala sera organisée par l'Union Culturelle Wallonne, en un lieu et une date fixés par son Conseil d'administration.

Il est rappelé à toute compagnie participante qu'elle doit, lors de sa prestation, mettre à la disposition du jury, après chaque acte, un local décent, chauffé, qui permette des débats en toute discrétion.

Art. 5

Les sociétés désireuses de participer au Grand Prix du Roi Albert I^{er} utiliseront le formulaire prévu à cet effet et enverront, par simple lettre déposée à la poste, leur demande d'inscription au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne.

• Trois brochures de l'œuvre qui sera présentée seront jointes à la demande d'inscription.

Tout manquement aux paragraphes repris ci-dessus entraînera automatiquement l'exclusion de la participation au G.P.R.A.

Art. 6

Seront rejetés d'office les œuvres, musicales (opérettes, comédies musicales et pièces à séquences chantées) et les spectacles à personnage unique.

Le Conseil d'administration se réserve le droit d'accepter ou de rejeter, sans appel, les œuvres présentées.

- Le paiement des droits d'auteurs des pièces interprétées incombe, uniquement, aux participants.
- En adhérant au Grand Prix du Roi Albert I^{er}, les participants se reconnaissent responsables vis-à-vis des auteurs ou de leurs représentants et doivent se munir des autorisations nécessaires.
- En cas de gala final, les droits d'auteurs sont pris en charge par l'Union Culturelle Wallonne.

Art. 7:

A. le Conseil d'Administration de l'U. C. W. constituera un jury itinérant composé de la manière suivante :

• cinq jurés, au maximum, choisis parmi les candidats proposés par les fédérations reconnues par l'U. C. W.;

• trois jurés, au maximum, choisis parmi des personnalités du théâtre professionnel, de l'enseignement des arts de la parole ou des techniques de diffusion, de la radio ou de la télévision.

Parmi ces jurés, il y aura, au minimum et dans toute la mesure du possible un juré féminin et un juré de moins de 35 ans.

En cas de parité, la voix du Président est prépondérante.

Art. 8:

Les appréciations du jury se feront sur les critères suivants (partiellement explicités dans la rubrique des éventuels prix spéciaux). Le rapport établi par le jury itinérant doit être considéré comme un outil de travail destiné à mieux connaître la troupe et à l'aider ainsi à progresser.

Les représentations vues seront appréciées sur base des critères suivants :

- Impression d'ensemble.
- Mise en scène générale.
- Présentation du spectacle.
- Interprétation.
- Maîtrise de la langue.
- La pièce : intérêt du sujet, option de mise en scène, adaptation de la distribution,...
- Décors, costumes, décor sonore, maquillages et effets spéciaux. A l'issue de chaque prestation, le jury pourra demander au metteur en scène du spectacle des explications complémentaires. Cet entretien sera un dialogue constructif empreint de cordialité.

Art. 9:

A l'issue du Tournoi, le jury désignera le lauréat ainsi que le 2ème et le 3ème Prix. Il pourra également attribuer des prix spéciaux aux participants, notamment :

- Prix du Jeune Espoir.
- Prix d'Interprétation.
- Prix de la scénographie (harmonie des décors, meubles, costumes, accessoires, etc...)
- Prix du décor.
- Prix pour la recherche des maquillages et des costumes.
- Prix pour le choix de la musique.
- Prix de la meilleure composition musicale originale.
- Choix de la pièce en fonction des comédiens, du plateau, des possibilités techniques.
- Précision et pertinence technique (éclairage, son, maquillage).
- Homogénéité dans l'interprétation.
- Souci de recherche et de créativité, suite au choix d'une pièce originale d'un auteur wallon, pour autant que ladite pièce soit d'une qualité artistique et littéraire incontestable et qu'elle ait été valablement représentée (y compris adaptation en langues régionales).

Les finalistes reçoivent des prix en espèces de l'UCW: 1^{er} Prix de 1000 euros, 2^{ème} prix de 700 euros et 3^{ème} prix de 400 euros.

Le jury décernera, impérativement, la Coupe *au spectacle* qu'il aura jugé le meilleur et attribuera un deuxième et un troisième prix.

Art. 10:

Le délégué au G.P.R.A. de l'Union

Culturelle Wallonne veille à la régularité et à la bonne marche de cette manifestation culturelle. Il pourra rencontrer la troupe avant la représentation. Le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne désigne le président et le secrétaire du jury. Il convoque la réunion d'évaluation prévue au calendrier de la session.

Art. 11:

Toute l'organisation et les frais afférents au gala final sont à charge de l'Union Culturelle Wallonne. A concurrence de 400 euros maximum, pour la troupe lauréate et sur présentation de factures du transporteur, les frais concernant le transport des décors seront pris en charge par l'U.C.W.

Les justificatifs des dépenses engagées doivent être adressés au siège social de l'Union Culturelle Wallonne : Rue Surlet 20 – 4020 Liège – 04/342 69 97, pour le 16 juin 2025, tout dernier délai.

Art. 12 : =

La compagnie lauréate aura la garde du Trophée Royal pendant un an. Elle se reconnaît responsable de la perte ou de la détérioration de la Coupe et devra la restituer en bon état à l'*Union Culturelle Wallonne* quinze jours au moins avant la manifestation finale de la session suivante.

Lors de l'attribution du Trophée Royal, la troupe lauréate devra signaler par écrit au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne les coordonnées de la (des) personne(s) qui aura (ont) la garde de ce trophée durant la période de sa détention.

Toute modification ou transfert éventuel doit être signalé, dans les 24 heures, au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne.

Art. 13:

Toutes les Compagnies théâtrales ayant pris part au Tournoi recevront une prime à la participation de 300 euros.

Eventuellement:

- S. A. B. A. M. FOR CULTURE attribue un prix.
- Des prix spéciaux à tous les participants.

Les prix en espèces et spéciaux, les aides à la participation et les diplômes ne seront remis qu'aux sociétés présentes à la réunion d'évaluation et à la séance solennelle de remise de la Coupe.

Art. 14:

Le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne arrête le calendrier complet du Grand Prix du Roi Albert I^{er} et statue, sans appel, sur tous les cas non prévus au présent règlement.

Toute correspondance relative au Grand Prix du Roi Albert I^{er} doit être adressée au Secrétariat général: Rue Surlet 20 - 4020 Liège

CALENDRIER DU GRAND PRIX DU ROI ALBERT I^{er} 2024-2025 88^{ème} SESSION

Jeudi 31/10/2024:

Date limite pour l'expédition, au secrétariat général, de la demande d'inscription accompagnée de tous les documents et des 3 (trois) brochures de la pièce.

Samedi 2/11/2024:

Le Conseil d'administration statue sur l'admission des candidats et avise ceux-ci de sa décision. Les troupes en règle peuvent disputer le Tournoi.

Du samedi 02/11/2024 au dimanche 07/04/2025 88ème GPRA

Au plus tard le samedi 19/04/2025

(Lors de la dernière séance du GPRA). Réunion commune du Délégué au G.P.R.A., du Président, du Secrétaire général et du Jury pour la désignation par ce dernier des trois lauréats au maximum et pour l'attribution éventuelle des prix spéciaux aux autres compagnies.

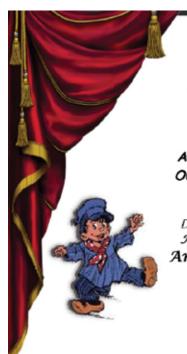
Lundi 21/04/2025:

Le Secrétariat général avise toutes les troupes du nom du lauréat.

Samedi 03/05/2025:

Réunion du Délégué au G.P.R.A., du Président, du Secrétaire générale, du jury et des troupes participantes.

Festival de clôture aura lieu le **samedi** 17 mai 2025 à 15h



DEVENEZ MEMBRE AUX AMIS DU TRIANON

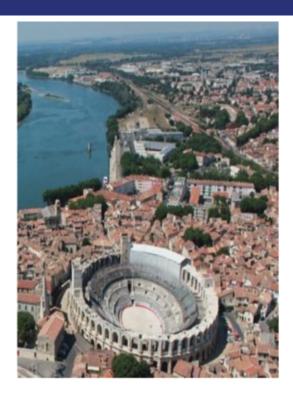
Votre carte de membre sera toujours disponible, soit :
Au comptoir de la boutique des Amis au théâtre au prix de 12 €uros ;
Ou par virement : compte BE20 0689 0666 1956 au prix de 13 €uros.

Les Amis du Trianon aident leur théâtre : Soutenez-les ! Div'ni mimbe des "Amis du Trianon", c'èst fé viquer vosse téyâte ! Avou nos-idèyes ét vosse côp di spale, nos-irans todi pus lon ! Ami du Trianon un jour, Ami du Trianon toujours !

Contact: René MASSART - +32 475 314 687 - rene.massart@skynet.be

Le comité des Amis du Trianon

ALCEM



Congrès de l'Association pour les Langues et Cultures Européennes Menacées Arles, du 26 au 28 juillet 2024.

Discours du président de l'Alcem

Mesdames et messieurs, bon après-midi. En tant que président de l'*Association pour les Langues et Cultures Européennes Menacées*, je tiens tout d'abord à remercier les institutions et les autorités de la ville pour le bon accueil que notre association a reçu pour réaliser notre 27^e congrès.

Notre association est née dans les années cinquante du siècle dernier grâce à l'initiative d'illustres professeurs nordiques et défend depuis soixante-dix ans les langues minoritaires et menacées. Les temps ont changé, de nouveaux défis et problèmes ont apparu et, récemment, les années de pandémie

ont aggravé la crise des cultures minoritaires. Mais notre association reste disposée à défendre les petites langues, en profitant également des nouvelles opportunités qui s'offrent à nous. Notre association est également la seule association privée européenne dans ce but qui reste active et ferme.

Nous sommes arrivés à Arles prêts à travailler sur notre projet. Arles est une ville emblématique de la Provence et notre congrès y débattra du thème "Traductions et édition entre et vers les langues minoritaires". recommande d'assister demain communications très intéressantes sur cette question clé pour la survie des petites langues. Un ouvrage sera même présenté qui montre la traduction de poèmes du provençal à la l'asturien et de l'asturien au provençal, comme exemple de la possibilité de cet échange entre langues.

Encore une fois, merci pour votre aimable accueil et préparons-nous à continuer à avancer sur le chemin de notre association.

Merci beaucoup.

Roberto González-Quevedo, Président de l'Alcem

Arles, Hall de l'Hôtel de ville d'Arles (Place de la République). Vendredi 26 juillet, 15 h 30.



Congrès de l'Association pour les Langues et Cultures Européennes Menacées

Compte-rendu d'activité

Assemblée générale 27 juillet 2024 à Arles

- Après le congrès de Klagenfurt en juillet 2022, nous avons envoyé les résolutions votées, aux personnes concernées. Personnellement, je n'ai reçu aucune réponse. Peut-être que les responsables italiens et espagnols en ont reçues directement?
- Note président a fait paraître régulièrement notre bulletin Express, adressé à tous nos membres.
- Nous avons accompli les démarches pour la déclaration en France (préfecture des bouches du Rhône). Notre siège est à l'Oustau de Prouvènço, à Aix en Provence. Notre déclaration a paru au Journal Officiel et nous avons obtenu le nuùméro SIRET et des numéros ISBN pour les éditions.
- Notre travail s'est surtout porté sur l'organisation de ce congrès. C'est ainsi que nous avons eu un conseil d'administration en décembre à Marseille. Le thème du colloque d'hier y a été décidé, et divers problèmes d'organisation y ont été évoqués.

À ce sujet nous devons remercier madame Sabine Mistral, syndic de la maintenance de Provence du Félibrige, qui a assuré toutes les relations avec la municipalité et réglé tous les problèmes d'accueil, de salles et de matériel. Nous remercions aussi pour sa collaboration, madame Mandy Graillon, conseillère municipale. L'Alcem n'étant pas déclarée en préfecture depuis suffisamment de temps, il nous a été impossible de faire une demande de subvention ; c'est donc encore à Sabine Mistral que nous devons des remerciements. Elle a fait la demande à notre place, au nom de la maintenance et nous aurons une réponse à la fin de

l'année...

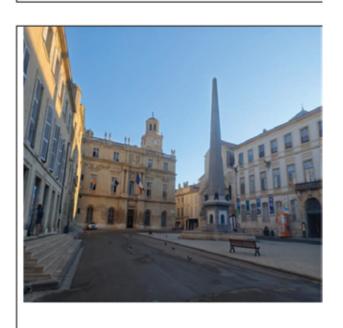
Des remerciements aussi à monsieur Paulin Reynard, capoulier du Félibrige, qui a bien voulu participer à ce congrès, nous le remercions pour sa conférence et pour la veillée qu'il a assurée avec ses amis félibres.

Merci enfin à monsieur Patrice Gauthier, majoral du Félibrige qui nous a fait visité le Museon Arlaten et à la directrice du musée qui a gentiment accordé la gratuité.

- Enfin une bonne nouvelle : nous avons reçu plusieurs demandes d'adhésions individuelles, dont nous parlerons dans un moment.
- Note site Internet n'est pas très vivant malgré les efforts de quelques-uns.
- Le secrétaire pour la France, Philippe Reig, a été nommé par le capoulier pour représenter le Félibrige dans le mouvement Pour que vivent nos langues,.
 Il a ainsi la possibilité de prendre contact avec les autres langues de France et pas seulement des pays d'oc. Cela peut être intéressant pour l'Alcem.

Pierrette Berengier

Secrétaire générale de l'Alcem



Plus de documents et d'informations sur le Congrès d'Arles dans les prochaines newsletters **Express**

Arles, le 27 juillet 2024. 27ème congrès de l'ALCEM.

Rapport moral du président

Bonjour, membres de l'Alcem. Je suis très heureux de vous retrouver à l'occasion de ce congrès qui se tient dans la ville d'Arles.

Depuis le congrès que nous avons tenu à Klagenfurt, l'un des points qui a demandé le plus d'efforts de la part de notre organisation a été la régularisation par rapport aux statuts de notre association. Notre association était dans une situation anormale car la Belgique n'était plus le centre de nos activités. Je dois remercier notre secrétaire général et également notre trésorier Gilles Désécot. Nous reconnaissons les efforts qui ont été déployés ces derniers mois et qui ont permis de résoudre avec succès le problème, de telle sorte que désormais la situation est régularisée en France et que l'association dispose de nouveaux statuts simples, clairs et très utiles. Par ailleurs, l'enregistrement des comptes financiers de l'association dans une banque française a été régularisé. Tout cela a été résolu et l'association fonctionnera tout à fait correctement. Je réitère une nouvelle fois ma reconnaissance à Pierrette Berengier et Gilles Désécot sur ces aspects des statuts et de la situation bancaire.

Je crois que notre association a suivi le même chemin que d'autres associations culturelles ces dernières années. Au même titre que d'autres associations de défense des langues en péril, notre association ressent le besoin d'y adhérer des adhérents plus jeunes. Je pense qu'avec le temps, nous nous trouvons dans une situation de certain désengagement par rapport aux jeunes générations. C'est ce que nous pouvons constater aujourd'hui et ce que nous devons essayer de corriger à l'avenir.

La solution n'est pas simple. Je crois qu'il existe parmi la jeunesse européenne d'aujourd'hui un certain désintérêt pour les questions des minorités culturelles.

Si nous observons, par exemple, le tableau des dates de tenue des congrès de notre association, nous constatons que depuis la fin du siècle dernier notre AIDLCM-ALCEM a traversé des moments de plus et de moins d'activité. Il existe donc des cycles en termes d'intensité de nos actions. Face à des périodes de congrès denses et très suivis, nous avons connu des périodes de lacunes importantes. Je pense que maintenant nous sommes dans un de ces moments faibles et c'est précisément dans cette situation que nous devons travailler le plus pour défendre les langues minoritaires afin de pouvoir maintenir vivante la demande et faire le lien avec l'avenir qui, sans un sans aucun doute, ce sera mieux à l'avenir. Je suis convaincu qu'en Europe, la demande de protection et de défense de nos langues minoritaires sera à nouveau fortement renforcée. Pour cela il faut que nous continuions à entretenir notre organisation et ne pas nous décourager.

En mille neuf cent soixante-cinq a été créée l'AIDLCM (Association Internationale pour la Défense des Langues et Cultures Menacées) dont l'objectif premier était de travailler pour la défense des petites langues. Cela impliquait un travail consacré à leur reconnaissance, dignification, respect promotion. Vingt-six congrès ont été organisés dans différents de l'Europe, pays principalement dans des zones où il existe des langues minorisées et menacées de disparition.

Après la refondation de l'association, qui a eu lieu à Marseille (France) en décembre deux mille douze, sa nouvelle dénomination est ALCEM (Association pour les Langues et Cultures Européennes Menacées). Mais après les derniers congrès de notre association, les choses en Europe ont changé d'une manière importante.

Depuis plusieurs années, la crise

économique et la pandémie entravent notre travail, le travail des associations qui œuvrent pour des langues minoritaires.

Comme vous le savez, les principes de notre association interdisent les prises de positions politiques, notre association n'est pas politique, et n'a pas cet objectif. C'est pourquoi, en sachant qu'à cette réunion chacun de nous a ses propres et respectables idées, nous devons admettre avec réalisme que l'Europe change et ce, de plus en plus. Ce n'est plus l'Europe des congrès d'Oviedo ou de Liège. L'Europe est indécise contradictions rendent difficile l'unité européenne et le projet commun européen.

Naturellement, ce n'est pas notre tâche de trouver les solutions politiques et culturelles pour l'Europe, mais je crois que nos efforts, à l'avenir, doivent s'orienter afin de comprendre la nouvelle situation et d'élaborer les stratégies les plus appropiées.

Je crois que l'une de nos tâches lors de cette réunion est d'affronter cette nouvelle situation. Et nos congrès doivent servir à approfondir l'analyse et la conception de nos actions futures. Nous devons étudier les conséquences morales gu'a l'actualité européenne sur notre projet de défendre les langues minoritaires, toujours dans le domaine et seulement dans le domaine strictement culturel, puisqu'il peut y avoir entre nous des différences idéologiques importantes. Ce qui nous unit c'est notre défense des petites langues. Et voilà que nous ne pouvons pas être indifférents à la démagogie facile qui pense que tout est résolu sans tenir compte de la réalité sociale.

Je propose donc d'orienter notre travail vers la recherche de mesures de revendication réalistes et moralement équilibrées et, entre autres, d'affronter des problèmes tels que le renouvellement générationnel de notre association, une question urgente et fondamentale.

Mais nous avons beaucoup de raisons pour continuer à travailler et lutter pour nos idéaux, à savoir :

- Les discriminations linguistiques continuent d'être une réalité.
- Notre association a une longue et importante histoire.
- C'est l'unique association indépendante qui défend les droits linguistiques.

Finalement, je pense que les lignes de base de nos activités devraient être :

- Essayez de lier, de manière réaliste, différents secteurs de la jeunesse européenne à notre projet de défense des petites langues menacées.
- Réaffirmer la raison d'être originelle et fondatrice de notre association : la revendication linguistique.
- Notre association doit être une plateforme pour permettre de connaître les discriminations linguistiques.
- Nous devons faire un effort pour étendre notre association à d'autres régions d'Europe où nous sommes moins présents, notamment les pays du Nord.

Merci beaucoup pour votre attention.

Roberto González-Quevedo, Président de l'Alcem



Plus de documents et d'informations sur le Congrès d'Arles dans les prochaines newsletters *Express*

Hommage à André Henin (1924-1993) à Gembloux INVITATION CORDIALE



de langue et de littérature wallonnes organise sa journée de décentralisation annuelle le samedi 5 octobre à Gembloux.

À l'occasion de cette journée, nous rendrons hommage à André Henin, qui aurait fêté ses 100 ans cette année.

Auteur de poésies et de proses narratives. André Henin s'est illustré par son roman *Lès têres dau bon Diè*, paru aux éditions de la SLLW, mais également par ses *prêtch'mints*, série d'homélies en wallon qu'il lisait lorsqu'il célébrait, et ses *djôsèf'rîyes*, dialogues comiques mettant en scène deux personnages d'origine namuroise.

Adresse du jour :

Hôtel-Restaurant Les 3 Clés Chaussée de Namur, 17 5030 Gembloux.

10h Accueil par la SLLW
10h30 Souhait de bienvenue et mot d'introduction – Benoît Dispa, député-bourgmestre et Patrick Delcour, Président de la SLLW
10h40 Synthèse de la vie et de l'œuvre

10h40 Synthèse de la vie et de l'œuvre d'André Henin – Chantal Denis

11h15 André Henin, un homme, un professeur de littérature – André Ferard

11h35 Les sermons à la manière d'André Henin – Joseph Dewez

12h05 Gembloux, une terre riche en écrivains wallons – Jacques Desmet

12h30 Repas pour 35 € (sur réservation)
Plat du terroir, dessert, un verre de vin, une boisson soft, café

14h Après-midi récréative avec le concours de Bernard Van Vynckt,
Colette Laurent, Ludovic Lacrosse et Jean-François Damit.

Réservation du repas :

35 € à verser avant le 15 septembre sur le compte BE41 0000 1029 2710, avec la mention « Journée André Henin » Informations : chantal.denis@hotmail.be ou marc.duysinx@skynet.be (087/23.00.71)



André Henin pastichant monsieur Hulot de Jacques Tati.



Tchin.ne dès Walons (5) Li province di Nameur (3 - fin)

2 Sur le plan social (suite)

Asmur, un centre de rencontres est intitulé « À l' Chîje » et une crèche porte un nom wallon « Les P'tits Pouyons » (poussins). Une autre crèche, à On, s'intitule « Les Petits Poy' On ». A Wépion, « Li P'tite Buwéye » (lessive) vient en aide aux personnes en situation de précarité et il existe à Cînè (Ciney) une entreprise de formation par le travail, « À l' Ovradje ». En divers endroits, comme à Namètche (Namêche), on trouve des unités scouts appelées les « Nûtons » pour les enfants de 5 à 7 ans.

A Fosse (Fosses-la-Ville), les bureaux de l'administration communale sont renseignés en wallon.

Au niveau religieux, l'abbé van Vynckt, trilingue, anime des émissions sur RCF, en plus de messes wallonnes, dont celle du lundi des Fêtes de Wallonie à Namur. On signale aussi çà et là des célébrations dominicales, comme à Dion et Biarin (Beauraing).

3 Sur le plan économique

Dans le secteur primaire, à Loyî (Loyers), une entreprise agricole bio s'appelle « Li Moche à l' Laume » (litt. mouche au miel, abeille). Dans le secteur secondaire, des bières : « Li Bure di Cratch » (du nom d'une fontaine) à Sorène (Sorinnes-la-Longue), « Li Gripelote » (petite côte) à Anserème (Anseremme), « Li Craya »

(à Hou (Houx) (écrit 'crayat' sur les étiquettes, « do craya » signifiant des résidus de charbon brûlé); des couteaux de Namur, les « Soçons » (amis); le produit « Lès Rawètes » de la chocolaterie Galler; les poêles et inserts de « Stûve » (poêle) à Florèfe (Floreffe); la fabrique de bateaux « Batia Mosa » à Sèye (Seilles).

Enfin, le secteur tertiaire, avec des commerces : la friterie « Au Vitoulèt » (boulette) (On.aye / Onhaye), restaurants de Namur « Li Scafiote » (gousse, brou de noix), « Li Lumeçon » (limace (!), confondu avec limaçon (anc. nom d'escargot)), à Bovègne (Bouvignes) « Lès Mougneûs d' As » (mangeurs d'ail, « spot » surnom des habitants), « Lès Soçons dès Cortis » (Purnôde / Purnode), les cafés « À l' Goyète » (du nom d'un lieu-dit) (Fosses-la-Ville), « Li P'tite Brèssène » (brasserie) (Nèvrumont / Névremont), « Lès Gadîs » (Inzès-Monts (dans les monts) / Aisemont) (les chévriers, surnom des habitants), « Au Bénvenu » (bienvenu) (Bieume / Biesme), la « Caracole « (escargot) (Dinant), « Li Ratind-Tot » (au sens de lieu où tout le monde se donne rendez-vous) (Namur); une poissonnerie à Salzène (Salzinnes), « Li Pèchon », « Chez le Boutchî » à Mariembourg, la librairie « Au Bia Boukin » (Djambe / Jambes) et la ferme « Au P'tit Bièrtî » (du nom des habitants d'Èrmèton (Ermeton-sur-Biert)) vendant sur place des produits alimentaires.

A Namur, on trouve plusieurs activités liées au wallon : « Li Bia Salon » est un salon commercial organisé par les étudiants de terminale en marketing de l'Hénallux. En matière de mobilité, qui n'y connaît pas « Li Bia Vélo », indiqué sur les vélos utilisables en ville ? « Dj' a lî dins vosse lîve » est le titre d'une action destinée à la promotion du livre. Il n faut pas oublier la monnaie locale « Li Voltî » (volontiers) dans le Condroz.

En matière de tourisme, des plaques en wallon se trouvent dans de nombreuses rues dans la commune de Fosses-la-Ville, autour de l'église d'Hastîre (Hastière). Le bac vers l'île d'Uwâr (Yvoir) s'appelle « Li P'tit Passeû ». Des sites sont indiqués en wallon à Sombrèfe (Sombreffe) (« Li Gofe » (cavité dans le lit d'un cours d'eau)), à Mont-d'-Gôdène (Mont-Godinne) (le sentier « Li Fossé do Leup »), à Houyèt (Houyet) (« Li Pazia Georges Smal » (sentier portant le nom d'un écrivain)), à Lèforèt (Laforêt) (« Tchèté d' la Rotche ») (château)). Un gîte s'appelle « Au rovîye tot » (oublie tout (sic)) à Vièpe (Vierves). Plusieurs visites guidées en wallon sont organisées à Namur (en ville et au musée Rops), à Falayin (Falaën). Le musée Arthur Masson de Trègne (Treignes) utilise la langue wallonne pour ses visites.

LE WALLON, CARREFOUR LINGUISTIQUE DE L'EUROPE (4)

LANGUES ROMANES, GERMANIQUES, SLAVES, ...

ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION

Les emprunts au grec et au latin

Il est intéressant de s'attarder sur l'orthographe des mots empruntés au vocabulaire gréco-latin dans les langues à travers l'Europe. On s'aperçoit que le wallon,- écrit dans l'orthographe commune appelée orthographe Feller (du nom de l'auteur Jules Feller qui établit les règles modernes de l'orthographe wallonne au début du 20e siècle) -, est bien souvent plus proche que le français de règles utilisées sur tous le continent.

Ainsi.

• le 'ph' en français va s'écrire 'f' comme dans 'fosfori' en finnois (phosphore), 'asfalt' en serbo-croate, 'fizika' en hongrois, 'filosof' en suédois, 'alfabetisk' en frison, 'catastrofe' en espagnol, 'telefon' en danois, 'telefona' en letton, 'telefon' en serbo-croate et en estonien

(= en wallon: fosfôre, asfal(t)e, fizike, filozofe, alfabètike, catastrofe, tèlèfone);

• 'th' va s'écrire 't' en 'aritmética, etnografia' en portugais, 'teologo' en italien, 'teater' en danois, 'metode' en norvégien

(= aritmètike, ètnografiye, tèyologue, tèyâte, mètôde);

• 'ch' devant 'r' devient 'c' en italien et en espagnol: 'crisantemo', en roumain: 'crestin'

(= crisantin.me (= sinte-catrine (OW)), crètyin (= crustin (EW));

- 'y' se transforme en 'i' en 'anonim' en turc, 'analisi' en italien (= anonime, analise);
- '-tion' /sj/ devient '-sjon' ('imitasjon, stasjon') en norvégien, '-ción' en espagnol ('atención) (= imitâcion, stâcion, atincion);
- 'x' devient 'ekstra' en turc, 'egzamin, egzotyczny en polonais, fikseerata en finnois (fixer en photographie) suivant la prononciation

(= èstra; ègzamin, ègzotike; ficser);

• des consonnes géminées en français s'écrivent avec une seule lettre ailleurs quand on n'en prononce qu'une: 'alumeto' en esperanto, 'cigareta' en tchèque, 'túnel' en espagnol et en italien

(= alumète (= brocale), cigarète, tunél);

- 'rh' devient 'r' en italien 'reuma' (= reûme: français: rhume);
- '-que' devient 'k' en letton: banka (pank en estonien), att parkera (parquer) en suédois, å risikere (risquer) en norvégien; teknik en danois

(= banke, pârker, risker, tècnike); ...

Les prononciations des mots empruntés dans ce pot commun et de bien d'autres mots présentent des rapprochements parfois surprenants.

La prononciation /ɛ/ pour la lettre 'e' ('è' en wallon) correspondant à 'é' en français dans les emprunts est très répandue dans toute l'Europe:

italien: aritmetica - aritmètike - arithmétique; teatro - tèyâte - théâtre; telefono - tèlèfone - téléphone; serbo-croate: akadèmija, akadèmik - acadèmîye, acadèmike - académie, académique; hongrois: reklam - rèclame - réclame; portugais: sistema - sistème- système; turc: ekonomi - èconomîye- économie; polonais: aerodynamica - aèrodinamike - aérodynamique; grec : τελεφερικ - tèlèfèrike - téléphérique.

Le /j/ de liaison entre 2 voyelles: serbo-croate: vijadukt - vi(y)aduk; piyano, biyoloji en turc - piyanô, biyolojîye.

Le 'eu' (de deux; w.: eû): desertør (danois), möbler (suédois), direktør (en norvégien), aktör, tractör (turc) - d'zârteû, meûbes, dirècteûr, acteûr, tracteûr.

Le 'tch' en letton, en lituanien, en italien, ... comme en wallon 'tchiminéye' (cheminée); le 'dj' en hongrois 'magiar', en indonésien 'Jakarta' et en wallon 'djus' (jus), 'djaurner' (germer).

Le /lj/ dans 'bataljun' en serbo-croate, 'biljart' en néerlandais - batalion, biliârd au lieu de /j/ en français: bataillon, billard.

La consonne finale originelle disparaît dans 'kontak, direk' en turc - contak, dîrèk. Le 's' étymologique comme dans 'kështjella' (château) en albanais, 'at feste' (fêter) en danois - tchèstia / tchèstê, fièster.

Le 'sp-, st-' dans 'spinaq' (épinards) en albanais, 'å studere' en norvégien, 'studiu' (étude) en roumain, en grec 'στομάχι' (estomac): spinach, studyî, stude, stomak.

Le 'sk-' að skrifa (en islandais), at skrive (en danois), scriobham (en gaélique) - scrîre.

Le 'sb-' comme en italien 'sbagliare', en gallois 'Sbaen' (Espagne) - en wallon, on a 'sbârer' (étonner).

Le 'sg-' comme en gallois: 'sglefrio' (patiner) - en wallon 'sglite' (traîneau).

La consonne finale change de prononciation.

L'islandais prononcera /d/ dans 'dagur' mais /t/ dans 'öld' comme en wallon 'salade' /t/; /b/ dans bati mais /p/ dans 'lamb' comme en wallon 'mimbe' (membre) /p/. Une 'geit' sera une chèvre (gade /t/).

De même, en turc: metre küp (m³) et en polonais teraz /s/ (maintenant) (en wallon: bâser /z/, one bâse /s/), juz (avec un 'z pointé') /juch/: déjà (en wallon: ène caje (OW) /ch/) (cage de charbonnage)), en grec: 'σαλάτα' et en russe "salat" pour le wallon salade. Toujours à propos du de la langue russe, John Westbury, dans « The status of regressive voicing assimilation as a rule of Russian », Texas linguistic forum 1, 1975, p. 132, a déclaré ce qui suit:

"The basis phonetic facts which must be comprehended in any treatment of the voicing of obstruents in Russian are as follows: word-finally, all obstruents (regardless of whether they are paired or unpaired for voicing) appear phonetically voiceless.

Thus /sud/ 'lax, court', /suda/ genitive singular → [sut] [suda]; /glaz/ 'eye', /glaza/ genitive singular [glas] [glaza]; /pirog/ 'pie', /piroga/ genitive singular → [pirok] [piroga]."

L'assimilation progressive

Des ressemblances se retrouvent notamment entre le polonais et le wallon:

'lekcja <u>czw</u>arta' [t*ch*farta] comme en wallon dans: 'tchi<u>v</u>ia' /v/ va devenir 'li tch'via' /f/ (cheveu), 'tchivau' 'on tch'vau' /f/; la<u>twy</u> /watfy/: facile. (Ce 'l' est normalement barré en polonais.)

Johan Viroux

Amicale des Pensionnés de Cheratte (Visé)

Rejoignez-nous!

Nous accueillons toutes les personnes de toutes les communes.



Après-midi récréatifs

tous les 2^{ème} mardis du mois Lotto-Quine démocratique Pâtisserie et café offerts Grande tombola Supers gros lots à la fête des Grands-Parents et à la Saint-Nicolas!



Escapades d'un jour

D'avril à décembre 1 excursion par mois (sauf en août) En Belgique et dans les pays voisins Car de luxe, activités et repas inclus (sauf journée libre à la mer, en juillet)



Thé dansant

Animation musicale et piste de danse Goûter et ambiance garantie



Fête des Pensionnés Samedi 16 novembre 2024 Salle Noss Tchérati, à 14 h Rue aux Communes 37 4602 CHERATTE-HAUT (parking aisé)

Après-midi de fête avec reportage des escapades de l'année, en musique,

présentation du calendrier 2025 avec nos nouvelles destinations d'escapades.

Animation musicale et goûter.

CONTACTEZ-NOUS POUR RECEVOIR TOUTES LES INFOS UTILES: Mélanie CORTIS 0494/175.476 ou Francis THEUNISSEN 0494/691.849

OU LAISSEZ VOS COORDONNÉES À LA BILLETTERIE DU TRIANON : Nous vous contacterons et nous pouvons vous envoyer notre programme.

Novèles d'intèrnèt'

1 Une première carte thématique vient de sortir dans le site beljike. be .

Elle situe l'endroit où joue ordinairement chaque troupe de théâtre en wallon, en gaumais ou en picard. Largement plus d'une centaine actives ont été répertoriées. Consultez : beljike.be/cartes-thematiques-wallon-picard-et-gaumais

2 Un nouveau dictionnaire

« Li dicsionaîre jènèrâl francèswalon » reprend en 3513 pages les 70.000 mots des « Big Four » (lès quate grands) : pour le centrewallon, le dictionnaire françaiswallon, « d'après Nameur èt avaur-là » de Chantal Denis, pour l'est-wallon, le dictionnaire français-liégeois de Jean Haust, pour l'ouest-wallon, le dictionnaire de l'ouest-wallon d'Arille Carlier, pour le sud-wallon, celui de Michel Francard dans sa première édition. Il est présenté spécialement pour les utilisateurs en ligne. En attendant la version wallon-français, en préparation, basée sur ... plus de 500 dictionnaires, lexiques et glossaires.

Consultez : beljike.be/dictionnairegeneral-wallon et cliquez sur chaque « panneau », différant suivant la langue utilisée.

Johan et Steve Viroux

Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne en rejoignant les quatre mille abonnés de

COCORICO Magazine du bilinguisme wallon

4 numéros par an : 10,00 € A verser sur le compte BE90-0012-7404-0032 de l'UCW Editions

Maurice Carême

TRENTE POÉSIES POUR JEUNE PUBLIC
Tradates en visitor central per LÉS RELIS NAMURINES



PO NOSSE MAN

I-gn-a brâmint pus d' fleûrs Por vos, nosse man, dins m' keûr, Qui dins tos lès pachis.

Èt brâmint pus d' tchaleûr, Por vos, nosse man, dins m' keûr, Qui dins l' monde tot-ètîr.

Èt dès bètchs à vos d'ner Por vos, nosse man, dins m' keûr, Al place dè lès-aurder.

POUR MA MÈRE

Il y a plus de fleurs Pour ma mère, en mon cœur, Que dans tous les vergers ;

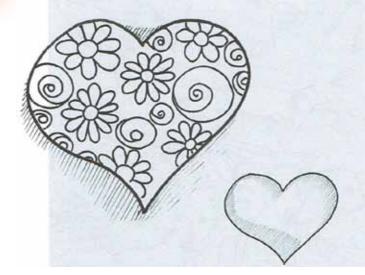
Plus de merles rieurs Pour ma mère, en mon cœur, Que dans le monde entier;

Et bien plus de baisers Pour ma mère, en mon cœur, Qu'on en pourrait donner.

La lanterne magique

Saguants mots... Un peu de vocabulaise

- · Nosse, adj. poss., notre
- · Man, n. fém., maman
- · Brâmint, adv., beaucoup
- · Vos, pron., pers., vous
- Tchaleûr, n. fém., chaleur
- · Bètch, n. masc., baiser
- · Diner, v. tr., donner
- · Place, n. fém., place / Al place, au lieu de
- · Aurder, v. tr., garder, conserver







ALLONS, RIS !...

Allons, ris, c'est plus fort que toi. Tu ne naquis que pour la joie.

Je sais. Tu confonds tout parfois ; Tu mets des vaches sur les toits.

Des colibris dans nos campagnes, Des châteaux de neige en Espagne.

Tu dis à chacun toi pour moi, Tu danses sans savoir pourquoi.

Mais il importe peu, au fond, Que tu marches sur le plafond,

Que l'univers soit à l'étroit Ou à l'envers ou à l'endroit.

Minuit peut serrer ses écrous, Tu trouveras le ciel au bout.

Du ciel dans l'eau

RIYOZ !...

Riyoz ! Por vos, c'èst pîre qui fwace Vos fioz tofêr one bèle grimace.

Vos purdoz sovint Djan po Djène ; Mète dès vatches dissu l' bârdakène.

Taper l' divise avou dès bîves, Èt co royî avou dèl nîve.

Èt vos d'djoz à chake vos por mi, Vos dansoz sins sawè po quî.

Maîs qwè-ç' qui ça pout fé, dins l' fond, Qui vos rotoche dissu l' plafond,

Qui l' monde fuche tènawète trop strwèt À l'au-r'viêrs oubin à l'endrwèt ?

Méyenêt pout sèrer sès-ècrous, Vos vièroz todi l' ciél au d'bout.

Saguants mots... Un peu de vocabulaise

- · Riyoz, v. imp.26me pers. plur., riez !
- Por vos, pour vous
- Pîre, adj., pis, pire
- · Fwace, n. fém., force
- · Fé, v., faire / Vos fioz, vous faîtes
- · Tofêr, adv., constamment
- · Prinde Djan po Djène, prendre Jean pour Jeanne
- · Bârdakène, n. fém., lucarne
- Divise, n. fém., conversation
- Taper I' divise, converser

- Bîve, n. masc., castor
- · Royî, v. int., faire des châteaux en Espagne
- · Avou, prép., avec
- · Nîve, n. fém., neige
- · Po quî, pour qui
- Tènawète, loc. adv., de temps en temps
- · Strwèt, adj., étroit
- Veûy, v. tr., voir / vos vièroz, vous verrez
- · Todi, adv., toujours

CE RECUEIL N'AURAIT PU VOIR LE JOUR SANS LE SOUTIEN ET LES INTERVENTIONS :

De la Fondation Maurice Carême, Avenue Nellie Melba,14, 1070 Bruxelles. Elle seule est détentrice des droits sur les œuvres originales.

De Monsieur François-Xavier Lavenne, responsable du Musée Maurice Carême.

De la Fédération Wallonie-Bruxelles, en particulier du Service des Langues régionales endogènes, de l'Administration générale de la Culture.

www.livre.cfwb.be

De Jean Hamblenne, Jean-Colot, Anne-Marie François, Bernard Thiry et, pour la conception, de Joëlle Spierkel, les Rélis Namurwès, porteurs du projet.

De l'illustratrice Nathalie Cavalier.

Cette publication peut être téléchargée gratuitement en version numérique | PDF



sur:

www.relis-namurwes.be/careme30.htm

Fondation Maurice Carême, 2024, pour les textes en français.
 Lès Rélis Namurwès asbl, 2024, pour les traductions et les illustrations à l'exception de la transmission pédagogique.

Dépôt légal : D/2024/13321/01 ISBN : 978-2-960334-01-2